

NOUS avons déjà examiné l'absence d'une reprise des luttes depuis la rentrée. Mais lorsque les directions C.G.T. et C.F.D.T. lancèrent l'appel pour une manifestation de la gare de l'Est à la République, aussitôt les questions les plus diverses se posèrent aux militants. Marchera ? Marchera pas ? Était-il possible de réussir un grand mouvement sans préparation préalable ? Était-il opportun de lancer cette mobilisation alors que le pessimisme et le découragement s'étaient installés à la base ? Certes, le souvenir du 17 mai était là qui pouvait aider à surmonter les hésitations. Toutefois, la consigne donnée par les directions ne paraissait pas mûrement réfléchie : une pointe d'aventurisme transperçait dans les communiqués. Mais les premières réunions de préparation indiquaient que l'on pouvait réussir.

## PROVOCATIONS

En interdisant la manifestation, le pouvoir a voulu tâter les muscles du mouvement ouvrier. Il a pris ce risque d'engager un affrontement qui aurait pu lui être funeste, sinon immédiatement, du moins en mars 1967. La probabilité était grande que les directions ouvrières mobilisent leur base et les salariés, non seulement pour la défense des revendications, mais, en plus, pour la défense des libertés les plus élémentaires ; on entraînait directement dans le domaine politique.

La provocation n'a qu'à moitié réussi. Dans un premier temps, le pouvoir a marqué des points, puisque la C.G.T. et, avec des réticences, la C.F.D.T., ont accepté de limiter la manifestation à un meeting à la Bourse du Travail. C'était un encouragement au Pouvoir qui a poursuivi, mais plus discrètement, sa politique de provocation. On rapporte maintenant que

la police a volontairement fermé à la circulation les rues qui permettaient d'éviter le boulevard Magenta ; et puis on peut s'interroger sur ce fait que ce soit précisément au cours de cette manifestation qu'on ait envoyé une voiture de pompiers au secours...

## ÇA MARCHÉ

Car il y avait plus de 30.000 salariés — ce qui est un succès — à ce meeting commencé au cri de « Liberté syndicale ». La provocation gouvernementale n'a donc pas réussi. Quant aux mots d'ordre, ils étaient très divers : Encore une fois, c'était un « tous ensemble » dans lequel chaque corporation revendiquait pour elle-même. Le seul mot d'ordre repris unanime était « Unité ».

Faut-il en déduire que les salariés sentent une menace peser sur l'accord du 10 janvier ? Ce n'est pas impossi-

ble, encore que, généralement, ce soient les militants du P.C.F. qui le lancent pour faire pression sur ceux des orateurs qui se distinguent par quelques phrases trop à gauche.

Il faut sans doute rappeler que le succès du 23 novembre n'est pas seulement parisien. 20.000 manifestants à Maubeuge, où les commerçants ont fermé boutique le 2 par solidarité avec les salariés affirme sans rire l'*Humanité*, 2.000 dockers à Rouen, 4.000 travailleurs à Toulouse, etc.

## DE L'IMPRÉVU

En bref, le 23 novembre a bien marché, malgré les provocations gouvernementales, malgré le repli des directions syndicales, malgré le caractère dispersé des revendications. Tout a bien marché, trop bien peut-être, du point de vue de certains organisateurs. Car il n'était sans doute pas prévu que le meeting parisien se termine par une manifestation. Le gouvernement a interdit d'aller de la gare de l'Est à la République ; 3.000 manifestants environ ont marché de la République à la gare de l'Est. Qui a lancé ce mouvement ? Certainement pas la C.G.T. qui fit rentrer toutes les banderoles dès la fin du meeting ; certainement pas le P.C.F. qui ne rend pas compte de cette manifestation et se contente d'indiquer que des gens « sont allés prendre le métro à la

gare de l'Est » ! En fait, il semble que ce soit la C.F.D.T. qui ait pris cette initiative et qu'elle ait entraîné derrière elle, non seulement ses militants, mais également les mécontents, ceux qui n'appréciaient pas les replis de la C.G.T. après l'interdiction gouvernementale.

La police n'a opposé qu'une résistance faible, et les manifestants ont pu faire ce qu'ils voulaient. Mais la première conséquence de cette manifestation pourrait bien être la remise en cause de l'accord C.G.T.-C.F.D.T. La direction confédérale C.G.T. n'accepte pas du tout d'être débordée sur sa gauche, et l'on dit maintenant qu'elle convoque ses hommes pour examiner la question de ses rapports avec la C.F.D.T.

Il reste quelque chose à tirer de cette journée du 23 novembre. La mobilisation importante, tant à Paris qu'en province, montre qu'il est possible de mener les salariés au combat.

## UNIR L'OPPOSITION

Tout indique également qu'il ne faut rien attendre de la direction C.G.T., et moins encore de celle du P.C.F. Mais il faut constater aussi qu'une opposition nait et peut se développer : elle existe actuellement dans la C.G.T., mais d'une manière inorganisée, du fait surtout de la diversité des raisons de s'opposer à la direction. Elle existe également — on l'a vu à diverses occasions — dans F.O. Dans la C.F.D.T., nul doute qu'à la base tout le monde n'est pas favorable aux propos intégrationnistes de la direction. Enfin, la tendance C.G.T. de la F.E.N. vient le secouer la majorité réformiste.

Mais cette opposition se manifeste à sa façon dans la rue, le 17 mai comme le 23 novembre.

En cela, l'année 1966 apparaît comme le point de départ pour une tâche essentielle ; il ne suffit plus de constater l'existence d'oppositions diverses, il faut maintenant trouver rapidement les voies qui conduiront à leur unification. Nous disons bien RAPIDEMENT, car il y va du sort de la lente remontée de la combativité ouvrière.

A. V.

Le directeur de publication :  
P. FRANK

Imp. « E.P. », 232, rue de Charenton  
PARIS-12<sup>e</sup>

## EMPLOI

# Des privilégiés aux parias

Nous donnons ci-dessous la suite de l'étude sur l'emploi commencée dans notre dernier numéro.

## LES CADRES

Nous signalions il y a un an environ que les cadres étaient atteints par les licenciements, particulièrement dans les régions lyonnaise et grenobloise. Depuis, la situation ne s'est guère améliorée, bien qu'il n'y ait toujours pas une quantité énorme de cadres chômeurs : le nombre des secours est passé de 1.300 (moyenne mensuelle 1965) à 1.700 en mars 1966. Quant aux « demandeurs d'emploi non satisfaits », ils étaient 7.100 (moyenne mensuelle) en 1965 et 8.400 en avril 1966.

Ne revenons pas sur la vérité des chiffres.

On estime que 70 % des cadres touchés par les licenciements l'ont été par suite de concentration ou de fusion d'usines. Parmi eux, 43 % ont entre 24 et 40 ans et donc 57 % entre 40 et 60 ans.

Que des cadres puissent se retrouver dans les bureaux de chômage montre combien leur sort tend à devenir celui de tous les travailleurs durant les périodes de difficultés capitalistes et ce, quels que soient les privilèges dont ils jouissent dans l'entreprise ou dans la société en période de prospérité.

Le chômage des cadres serait « d'ordre psychologique » affirme l'*Usine Nouvelle* (n° 38, sept. 1966) ; pour notre part, nous dirons que les licenciements de cadres (dans certains cas on peut parler des « bras droits » des patrons) est symptomatique d'une dégradation importante du marché du travail.

## LES IMMIGRÉS

La présence de travailleurs immigrés est une donnée importante de la situation de l'emploi. Faute d'avoir pu créer une armée industrielle de réserve en temps voulu et sur place, les magnats de l'industrie vont puiser dans ce réservoir énorme de main-d'œuvre que constituent les anciennes colonies et les pays pauvres d'Europe. C'est ce qui explique l'entrée massive d'immigrés : dans quelles conditions ? pour quels salaires ? avec quels droits ? Les réponses à ces questions suffiraient à remplir un gros livre. Mais

voyons à quel rythme les industriels puisent dans ce réservoir de main-d'œuvre.

années	nombre des entrées en unités
1959	44.858
1964	153.731
1965	152.063
1966	129.749

Pour l'année 1965, il faut ajouter 131.571 travailleurs saisonniers.

« Le bâtiment a la préférence des immigrants » (l'*Usine nouvelle*, 14.4.66), mais ajoutons-nous, certains immigrants « préfèrent » les ateliers de sablage de tôles (on y gagne la silicose) ou les ateliers de peinture de chez Simca et d'ailleurs (on y récolte toutes sortes de troubles cutanés, le benzolisme, voire une sérieuse anémie). D'une manière générale, 42,5 % des immigrants « préfèrent » le bâtiment, 11,5 % la construction métallique et 8,5 % les services domestiques. Cinq départements (Moselle, Nord, Rhône, Seine et Seine-et-Oise) absorbent 48 % de la main-d'œuvre immigrée (27 % dans la Seine).

Au total il y aurait en France 2,5 millions de travailleurs étrangers (31.3.66). A ceux-là les patrons réservent un sort peu enviable : ce sont les immigrés qui furent les premiers licenciés chez Simca lors de la crise de l'industrie automobile en 1964. Aujourd'hui ce sont les immigrés « préférant » le bâtiment qui font les frais des difficultés dans ce secteur.

## LES PERSPECTIVES

Il n'y a donc aucune raison d'optimisme. Les salariés paient les conséquences de l'absence de luttes au cours de la période 1958-1963, période durant laquelle la guerre d'Algérie absorbait une grande partie de la main-d'œuvre disponible. Cette situation doit-elle durer ? Reportons-nous aux prévisions de la Commission de la main-d'œuvre au Plan.

Nous apprendrons que la population active disponible doit s'accroître de 520.000 unités entre 1965 et 1970 ; mais l'augmentation de la population active employée étant plus faible, il en résulte un accroissement des « inemployés » (le mot « chômeur » blesse les oreilles délicates des planificateurs) qui passerait de 390.000 en 1965 à 413.000 en 1970. 23.000 chômeurs en plus, c'est peu disent les statisticiens qui font quelques timides recommandations : « L'expansion dans la stabilité » implique « une mobi-

lité professionnelle et géographique » de la main-d'œuvre. Ce qui n'est pas faux si l'on sait que l'essentiel des travailleurs à reconvertir vient de l'agriculture et des mines comme le montre le tableau suivant :

branche économique	1965	1970	différence
agriculture et sylviculture	3.412.000	2.830.000	- 582.000
industrie alimentaire et agricole	659.000	630.000	- 29.000
combustibles minéraux solides	184.000	154.000	- 30.000

Cependant, non seulement les gouvernants ne sont pas prêts à reconvertir 641.000 travailleurs, mais, en plus, la politique de construction de logements, entre autres, est loin de favoriser la mobilité de la main-d'œuvre. Nous sommes donc fondés à croire que le chômage sera plus grand que prévu ; d'ailleurs l'INSEE tendrait plutôt à renforcer notre conviction. Les statisticiens ont envisagé les diverses possibilités permettant d'établir des perspectives de l'emploi : deux hypothèses dites A1 et A2 (qui concernent essentiellement la population active agricole) aboutissent au même résultat, à savoir 610.000 chômeurs pour 1970. Ce ne sont pas là des objectifs, nous affirmerions. Et nos statisticiens pensent que quelques ajustements permettraient de ramener ce chiffre à 350.000 ; mais ces ajustements ne sont pas, eux non plus, des objectifs !

Nous voici prévenus : au mieux 413.000 chômeurs et au pire 610.000. Mais tout ceci ne peut être acquis, si l'on peut dire, qu'à la condition d'une totale passivité du mouvement ouvrier.

## LES REVENDICATIONS

Or l'inquiétude grandit dans les rangs ouvriers devant les menaces qui pèsent sur l'emploi. Des grèves ont lieu qui visent l'aménagement des conditions de travail (traminots lillois, métro) ou qui ont pour but de protester contre les licenciements. Le mot d'ordre essentiel dans ce domaine reste la réduction du temps de travail sans perte de salaire ; toutefois, la situation actuelle et celle qu'on nous promet appellent d'autres revendications.

Chacun sait qu'il y a augmentation de la productivité du travail ; ainsi s'explique la reprise industrielle sans diminution sensible du nombre des chômeurs. Et cette constatation amène la revendication d'une répartition égale du travail entre TOUTES les mains ouvrières, c'est-à-dire d'une échelle mobile des heures de travail dont nous avons déjà traité dans ce journal.

A cela s'ajoutent d'autres revendications. Par exemple, il est bien connu qu'un salarié travaillant 9 heures par jours reste en fait 11-12 heures en dehors de chez lui, voire davantage ; par le fait, le temps réservé aux loisirs et au repos n'en est que plus réduit, et cela est dû en partie à l'insuffisance des moyens de transports (que l'Etat considère et traite comme un mal nécessaire lorsqu'ils servent uniquement à la circulation des travailleurs et non à celle des marchandises). Ceci amène la revendication de l'intégration du temps de transport dans le temps de travail, ou le paiement des heures de transport.

Nous l'avons montré, les chômeurs viennent des secteurs touchés par les mesures de concentration (sidérurgie, textile) ou des secteurs baptisés « non rentables » (mines). Dans tous les cas il en résulte une reconversion de travailleurs qui se traduit par une diminution très réelle du pouvoir d'achat du fait d'une moindre qualification, de la perte de l'ancienneté dans l'entreprise, du fait aussi que durant la période de reconversion (formation professionnelle accélérée) le salaire tombe de moitié et souvent de bien plus. Ceci doit être considéré comme intolérable ! Les directions syndicales doivent amener ceux qui travaillent à exiger des patrons que les reconversions ne soient pas faites sous le signe des vaches maigres, que la formation professionnelle n'entraîne pas une diminution du pouvoir d'achat. Messieurs les patrons, vous avez gagné assez d'argent sur notre dos pour payer intégralement les frais de votre politique ; les reconversions doivent être entièrement à votre charge.

Mais il est vrai que les patrons sont bien sourds ; leurs oreilles ne s'ouvrent qu'au langage de la force. La récente grève des traminots lillois et ses maigres résultats nous donnent une idée des forces qu'il faudra mobiliser pour obtenir satisfaction à toutes ces revendications.

Antoine VALLON.